

Brochure n° 3050

Supplément n° 1

Convention collective nationale

IDCC : 1499. – **MIROITERIE**
(Transformation et négoce du verre)
(5^e édition. – Septembre 2003)

DÉNONCIATION PAR LETTRE DU 18 AVRIL 2003
PAR LE SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE DE L'AVENANT DU 18 MARS 2003
RELATIF AU TRAVAIL DE NUIT

NOR : *ASET0350781M*

IDCC : 1499

Paris, le 18 avril 2003.

*M. le président de la FFPV, 10, rue du Débarcadère, 75852 Paris
Cedex 17.*

Copies : inspection du travail (75).

conseil de prud'hommes (75).

Numéro de référence : 03.246/MI/DM/MS.

Lettre recommandée avec AR.

Monsieur le président,

Votre courrier recommandé avec accusé de réception en date du 15 avril 2003 n'apporte aucune réponse à nos préoccupations majeures dont nous vous avons fait part dans notre lettre du 7 avril 2003.

Nous considérons que c'est une fin de non-recevoir à notre demande d'une nouvelle négociation pour élaborer un avenant à l'accord du 17 mars 2003.

En conséquence, nous sommes désolés de vous informer, par la présente, que notre organisation syndicale retire sa signature de cet accord du 18 mars 2003 sur le travail de nuit.

Nous communiquons notre position aux autres organisations syndicales ainsi qu'aux services du travail adéquats.

Veillez agréer, monsieur le président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétaire général.

f. a. m. m. m. m. m. m.

f. a. m. m. m. m. m. m.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS

1900, rue de la Loi, 100

Montréal, Québec H3C 4G8

Téléphone : 514 392-2222

Le 15 mai 2003

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre lettre du 14 mai 2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Yves Lévesque

Le 15 mai 2003

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre lettre du 14 mai 2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le 15 mai 2003

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre lettre du 14 mai 2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le 15 mai 2003

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre lettre du 14 mai 2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le 15 mai 2003

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre lettre du 14 mai 2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.